



La ville de MELUN recrute un
Agent chargé de la surveillance de l'entrée et sortie des écoles
Homme ou femme,
Sur le grade d'adjoint technique

Melun, 40 000 habitants, ville d'art et d'histoire, Préfecture de Seine et Marne, riche de nombreux espaces boisés, innovante et dynamique, à 45 kms de paris, développe de nombreux projets urbains : Ecoquartier, Projets de Rénovation Urbaine (PRU/NPNRU), Opération de Restauration Immobilière (ORI) / redynamisation du centre-ville, reconversion des sites hospitaliers...

Depuis plusieurs années la ville connaît une forte évolution démographique avec l'arrivée de nouveaux habitants, pour répondre à leurs besoins, la ville poursuit ses investissements pour améliorer le quotidien des Melunais via la sécurité et la proximité.

La ville recrute au sein du pôle Education, enfance et loisirs, sous l'autorité de l'éducation, au sein d'une équipe de douze agents, vous aurez la charge de la mission suivante :

- Assurer la sécurité de la traversée des enfants et des piétons lors des entrées et sorties d'école, aux abords des établissements scolaires, pendant et en dehors des périodes scolaires.

Les connaissances requises pour ce poste sont les suivantes :

SAVOIR ETRE	SAVOIR et SAVOIR FAIRE	MOYENS DU POSTE
Ponctualité Sens des relations humaines et du service public Rigueur Éthique professionnelle, personnelle Discrétion professionnelle Sens relationnel avec les enfants Sens du service public	Connaissance de la sécurité sur la voie publique (notions de gestes techniques de circulations routières, prévention sur la voie publique) Connaissance de la ville de Melun	Tenue réglementaire

Modalités de recrutement :

- . Cadre d'emploi des adjoints techniques – Catégorie C
- . Emploi permanent – Temps non complet – 15 h par semaine annualisé

Les horaires durant les périodes scolaires seront les suivants :

	début	Fin
Lundi	08:10	08:40
Mardi	11:50	12:20
Jeudi	13:50	14:20
Vendredi	16:20	16:50

Pour postuler : merci d'envoyer votre candidature (lettre de motivation + CV) à l'attention de Monsieur le Maire :

- Par courrier postal : Hôtel de Ville
16 rue Paul Doumer
7000 MELUN
- Par mail : recrutement@ville-melun.fr

La collectivité est engagée dans la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes : les candidatures féminines et masculines seront examinées avec la même attention.

Aussi, dans le cadre de sa politique d'accueil et d'intégration des travailleurs handicapés, la collectivité facilite leur accès aux emplois territoriaux.

Egalement, dans le cadre du respect du principe de laïcité, la collectivité interdit toute discrimination fondée sur les opinions ou croyances religieuses dans le recrutement et garantit ainsi, une stricte neutralité et une égalité de chacun devant le service public.